
KOBE – Réunion conjointe du Conseil d'administration de l'ICANN et de l'ASO
Mardi 12 mars 2019 – 09h45 à 10h45 JST
ICANN64 | Kobe, Japon

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Bonjour à tous. Nous allons commencer d'ici quelques instants.
Merci.

AKINORI MEAMURA : Bonjour à tous. Il est l'heure de commencer notre séance. Veuillez vous asseoir s'il vous plaît. Il s'agit d'une réunion conjointe Conseil d'Administration-ASO. Merci beaucoup d'être venus.

Bien, nous allons commencer. Bonjour à tous. Voici la réunion conjointe du Conseil d'Administration et de l'ASO, organisation de soutien à l'adressage, ici à Kobe. Merci à tous de votre participation.

Commençons en nous présentant avec Kevin.

KEVIN BLUMBERG : Bonjour. Kevin Blumberg vice-président du conseil de l'adressage de l'ASO.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

PAUL WILSON : Bonjour à tous. Paul Wilson, APNIC, RIR pour l'Asie-Pacifique.

JOHN CURRAN : John Curran, président et PDG d'ARIN.

JORGE VILLA : Jorge Villa, vice-président du conseil de l'adressage de l'ASO.

AFTAB SIDDIQUI : Bonjour. Aftab Siddiqui, président de conseil d'administration de l'ASO.

RON DA SILVA : Ron da Silva.

ALAN BARRETT : Bonjour. Alan Barrett, AFRINIC et président de la NRO.

NURANI NIMPUNO : Bonjour. Nurani Nimpuno, représentante APNIC.

CHRIS DISSPAIN : Chris Disspain, Conseil d'Administration de l'ICANN.

-
- CHERINE CHALABY : Cherine Chalaby, Conseil d'Administration de l'ICANN.
- AKINORI MAEMURA : Akinori Maemura, ASO désigné par le Conseil d'Administration.
- LITO IBARRA : Lito Ibarra, Conseil d'Administration de l'ICANN.
- HARALD ALVESTRAND : Harald Alvestrand, liaison IETF au Conseil d'Administration.
- TRIPTI SINHA : Tripti Sinha, Conseil d'Administration.
- AXEL PAWLIK : Axel Pawlik, directeur de RIPE NCC.
- FILIZ YILMAZ : Filiz Yilmaz, membre du conseil de l'adressage de l'ASO.
- AKINORI MAEMURA : Est-ce qu'on peut passer le micro aux personnes du premier rang puisqu'il y a d'autres personnes de l'ASO qui pourraient se présenter ? Est-ce qu'il serait possible de faire passer ce micro s'il vous plaît au premier rang ? Ça y est, le micro arrive. Allez-y.

HERVE CLEMENT : Bonjour. Herve Clement, représentant conseil de l'adressage de l'ASO pour la région Europe.

BRAJESH JAIN : Bonjour. Brajesh Jain, l'AC de l'ASO d'APNIC.

ESTEBAN LESCANO : Bonjour. Esteban Lescano, conseil de l'adressage ASO pour LACNIC.

SIMON SOHEL BAROI : Simon Sohel Baroi de l'APNIC.

RICARDO PATARA : Ricardo Patara, idem, conseil de l'adressage de l'ASO pour la région LACNIC.

LOUIS LEE : Bonjour. Louis Lee, membre du conseil de l'adressage ASO pour la région Asie-Pacifique.

AKINORI MAEMURA : Merci beaucoup. Qui est membre du Conseil d'Administration ? Veuillez lever la main s'il vous plaît. Voilà.

CHRIS DISSPAIN : Veuillez m'excuser pour la logistique. Normalement, on ne serait pas là ici sur l'estrade et vous ici dans la salle. On serait tous autour d'une même table. Donc veuillez nous excuser de cet agencement de la salle. Normalement, on est tous autour d'une même table.

AKINORI MAEMURA : Merci beaucoup Chris. Vous avez raison. Et je mets là ma casquette d'hôte local et je m'en excuse.

CHRIS DISSPAIN : Oui, vous avez raison. Tout ce qui a à voir avec la logistique et avec tout ce qui est local, c'est lui qu'il faut blâmer.

AKINORI MAEMURA : Alors, nos collègues de la NRO, veuillez lever la main. Très bien. RIR ? Très bien.

Cette réunion, c'est un échange des dernières nouveautés. Donc du côté de l'ASO, est-ce que vous avez des informations à nous présenter ? Oui, ensuite le conseil de l'adressage après.

ALAN BARRETT :

D'abord, la portée de l'activité des ressources de numéros. En fait, la NRO et l'ASO voudraient demander à l'ICANN ce qui suit. Lorsque l'ICANN entreprend des activités liées au ressources de numéros et qu'on demande à ce que l'ICANN travaille en coordination avec nos RIR à l'avance, est-ce que ce serait possible, d'abord pour ne pas être pris de cours, et ensuite parce que c'est une opportunité pour nous de travailler avec vous.

Nous avons soumis une demande qui va dans ce sens pour l'intégrer dans le plan stratégique de l'ICANN. Et on a identifié trois points dans ce plan stratégique qui d'après nous étaient liés aux ressources de numéros. Et nous aimerions demander à ce que le plan stratégique puisse clairement dire que tout travail lié à ces objectifs soit fait en coordination avec le RIR.

CHERINE CHALABY :

Je serais heureux de répondre à cela. Je ne sais pas si vous étiez présent hier lorsque j'ai fait ce discours lors de la cérémonie d'inauguration, j'ai dit que pour mettre en œuvre ces plans, on ne peut rien faire seul. On ne travaille pas de manière isolée. Donc je crois que coopérer avec les RIR – et d'ailleurs, j'ai mentionné spécifiquement les RIR – et avec nos autres partenaires, c'est essentiel. Il faut que nous ayons une relation ouverte et transparente. Et j'ai aussi dit que l'ICANN n'a pas

besoin d'être leader ou chef de file à chaque fois. Donc il faut qu'on ait cette coopération ouverte.

Donc j'aimerais savoir, est-ce qu'il y a une question particulière, un problème particulier dont je ne serais pas au courant ou est-ce que vous parlez d'un principe général? Parce qu'on est d'accord sur les principes généraux.

ALAN BARRETT : Non. C'est un principe général. John, je ne sais pas si vous souhaitez ajouter quelque chose ?

JOHN CURRAN : Non, je ne pense pas qu'il y ait de problème particulier. En fait, un bon exemple, c'est ce qui s'est passé il y a quelques années. L'ICANN a lancé une initiative pour les mesures concernant les mesures de santé, les registres pour les numéros, paramètres de protocoles et domaines. Pour collecter ces données et faire rapport sur les mesures, c'est ce qu'on a fait pour que l'ICANN ait un aperçu général de la situation. Mais ce n'est que lorsque cela s'est produit qu'on en a eu conscience. Donc notre participation a été requise même si on n'a eu le temps de parler de ces mesures.

Donc lorsqu'on fait une initiative qui repose sur la coopération, il faut coopérer d'abord. Cela, c'est un exemple. On a plusieurs

initiatives en cours. Il faut définir les mesures, on les lance, etc. Tout cela, ça va bien. Ce dont il faut être sûr, c'est que la mission de l'ICANN implique ce rôle de coordination. Donc il faut qu'il y ait coordination.

CHERINE CHALABY : Bon, j'espère que là, il n'y a pas de problème. L'idée, je le répète, c'est d'être transparent et ouvert, travailler ensemble de manière ouverte et transparente. Il faut être respectueux les uns les autres parce qu'il y a des gros problèmes en termes de sécurité, le déploiement de l'IPv6, les identifiants, bref des choses sur lesquelles il faut travailler tous ensemble, main dans la main. Mais en tout cas, j'ai bien pris note de ce que vous avez dit. Merci.

ALAN BARRETT : Merci Cherine de cette précision. Effectivement, il faut qu'on travaille ensemble. C'est ce qu'on a fait d'ailleurs.

Notre commentaire, c'était simplement pour dire que pour l'avenir, on veut le faire.

CHERINE CHALABY : Oui, moi aussi.

ALAN BARRETT :

Passons au point suivant, révision organisationnelle ASO.

Tous les cinq ans, il faut qu'il y ait une révision de l'ASO, tout comme les autres SO. La révision a eu lieu en 2017, qui a donné lieu à 18 recommandations. Certaines étaient relativement simples, certaines d'ailleurs ont déjà été mises en œuvre. Et il y a trois points que j'aimerais évoquer ici : les recommandations trois, six et 18. La recommandation trois stipule que la NRO devrait adopter une procédure pour mener des révisions régulières de l'ASO conformément au processus utilisé par le comité d'efficacité organisationnelle de l'ICANN. Nous l'avons accepté. Nous avons développé une procédure. Et il y a peu, le conseil de l'adressage de l'ASO a approuvé un nouveau processus pour mener des révisions régulières de l'ASO. Vous pouvez trouver plus de détails sur le site web de la NRO. Et je pense qu'un courriel a été envoyé du côté de l'ICANN, probablement Carlos, et je peux le partager avec quiconque souhaitant le recevoir. Je vous invite à voir le site web de la NRO avec les dernières nouveautés et vous trouverez ces procédures.

Voilà, c'est pour vous dire que nous avons travaillé sur les recommandations et nous avons adopté une procédure pour mener des révisions régulières.

AKINORI MAEMURA : Merci beaucoup Alan. Je vais regarder les dernières nouveautés de cette révision organisationnelle. Et je suis impressionné, je dois dire, que d'autres organisations de soutien prennent au sérieux cela et s'attachent à ce que le protocole d'accord entre l'ASO et l'ICANN et les statuts de l'ICANN puisse refléter fidèlement le résultat de ces révisions. J'apprécie énormément.

Y a-t-il d'autres commentaires, questions ? Merci beaucoup.

ALAN BARRETT : Merci beaucoup. Passons à la recommandation numéro six qui implique une coordination avec l'ICANN.

Il y a un processus de développement de politiques mondiales qui est stipulé dans l'annexe A du protocole d'accord ASO. C'est le protocole d'accord entre les RIR et l'ICANN sur le processus de développement de politiques mondiales. Et dans cette annexe A, il y a différentes étapes qui requièrent une coordination ou un accord avec l'ICANN. Et il semblerait que par le passé, nous n'ayons pas développé ces procédures. Or, récemment, nous l'avons fait.

Donc la recommandation six stipule que les étapes 12, 15 et 16 stipulent que l'on doit développer cela. C'est ce qu'on a fait mais on a besoin de l'accord de l'ICANN pour finaliser ce processus.

Donc pour l'étape 12, je n'ai pas le texte sous les yeux, j'en suis désolé... le voici, merci. Donc l'étape 12, il faut qu'il y ait une procédure... Excusez-moi, je ne trouve pas les détails que je recherche sur ce texte. Excusez-moi.

Donc pour l'étape 12, on a besoin d'un processus – en fait, je pense qu'il s'agit du moment où le Conseil d'Administration n'est pas d'accord, renvoie le texte aux RIR pour plus de développements. Dans l'annexe A, il est dit qu'il faut qu'il y ait une procédure convenue pour cela.

Je pense que nous avons une procédure au paragraphe 6.6.2.3 des procédures opérationnelles du conseil de l'adressage de l'ASO. Je pense qu'avec cela, nous remplissons les critères. Ce qu'il manque, c'est que l'ICANN doit dire qu'elle est d'accord sur le fait que nous respectons ce critère.

Ensuite, message plus détaillé par rapport au groupe MSSl et référence à ces documents. Je pense que le MSSl va devoir le faire.

CHERINE CHALABY :

Par rapport à la rédaction, il faut spécifier de quelle partie de l'ICANN vous parlez. Est-ce que vous parlez de l'organisation ou du Conseil d'Administration ? Parce qu'à l'étape 16, il est question du Conseil d'Administration. Donc on ne sait pas de

quoi il s'agit exactement. Est-ce qu'il s'agit de la relation avec l'organisation ICANN ? Si c'est une question plus politique, il s'agit du Conseil d'Administration.

Donc je ne veux pas être ici trop pédant mais je veux être sûr de bien comprendre votre demande. À qui cela s'adresse exactement ?

Oui, lorsque vous parlez de l'ICANN, je répète, est-ce que vous parlez du Conseil d'Administration ou de l'organisation ICANN ?

ALAN BARRETT :

Oui. Ce que vous voyez ici, c'est un extrait du procès verbal de la réunion du conseil exécutif de la NRO. Non, je pense que là, il est question de l'accord entre les RIR et l'ICANN. Cela ne dit pas quelle partie de l'ICANN exactement.

AKINORI MAEMURA :

En fait, je pense que cela s'adresse au Conseil d'Administration mais comme d'habitude, il s'agit de la procédure en vigueur. Je ne pense pas que l'organisation de l'ICANN intervienne dans ce genre de processus.

CHERINE CHALABY :

Est-ce que vous suggérez quoi exactement ?

JOHN CURRAN :

En fait, ce sont trois choses qui sont apparues dans la révision de l'ICANN où il a été ressenti que peut-être que les processus nécessaires n'avaient pas été mis en place.

Dans l'étape 16, il est question du lancement d'une politique qui devrait permettre au Conseil d'Administration de l'ICANN s'il souhaite mettre en œuvre un certain nombre de politiques de pouvoir le faire. Donc à l'étape 16, on dit voilà, on a un processus ouvert à toute entité pour qu'elle puisse le faire et que le Conseil d'Administration peut tout à fait faire.

Et cela d'après nous, ce n'est pas nécessaire. On n'a pas besoin d'un processus spécifique au Conseil d'Administration de l'ICANN.

Autre chose qu'il faut examiner, l'une d'entre elles, c'est voir si on peut utiliser la clause d'arbitrage stipulée dans le protocole d'accord. J'imagine que cela pourrait être déclenché par l'ICANN, l'organisation et le Conseil d'Administration. Mais il s'agit là de choses différentes pour lesquelles on nous a dit qu'on avait besoin de procédures.

ALAN BARRETT :

Bien. Sur l'étape 16 du processus de développement mondial de politiques, il est dit qu'il faut qu'il y ait une procédure convenue pour l'arbitrage en termes de litige. Nous aimerions insister sur

le fait qu'il y a déjà une procédure spécifique pour l'arbitrage spécifique au protocole d'accord. Donc notre suggestion est que la procédure convenue pour la médiation pourrait consister à sauter directement la médiation et passer directement à l'arbitrage puisqu'il y a une procédure prévue à cet effet. Cela, c'est la suggestion. Et bien entendu, on a besoin de l'accord du Conseil d'Administration pour le faire.

CHERINE CHALABY : Alors qu'en pense notre liaison du Conseil d'Administration ? Est-ce que c'est la première fois que vous voyez cela ?

ALAN BARRETT : Oui, merci Cherine. En fait, on n'attend pas une réponse tout de suite de votre part. Je vous informe simplement de l'état des choses à l'heure actuelle. Et je pense que là, il y a un message adressé au MSSl. Je pense qu'ils en prendront bonne note.

CHERINE CHALABY : Oui. Et pour simple curiosité de ma part, quel est l'objectif et la raison pour laquelle vous dites qu'il faut sauter la médiation et passer directement à l'arbitrage ?

ALAN BARRETT : Nous avons déjà un processus convenu pour l'arbitrage. Donc cela nous éviterait d'avoir à rédiger un processus pour la médiation. Alors ce n'est pas nécessaire de sauter la médiation. Si quelqu'un souhaite prendre la peine de rédiger un processus pour la médiation, très bien. Mais est-ce que c'est vraiment nécessaire puisqu'il y a un document qui dit qu'on doit avoir un processus ?

CHERINE CHALABY : Là, vous parlez d'arbitrage contraignant, c'est cela ? C'est bien cela ?

AKINORI MAEMURA : Peut-être que des gens du service juridique pourraient nous aider ? Quel est votre point de vue, par exemple un membre de l'équipe juridique ? Excusez-moi, je vous expose un petit peu mais quel est votre point de vue sur la question ?

CRAIG NG : Merci Akinori. Craig d'APNIC.

L'équipe juridique de la NRO a eu pour tâche de faire du travail sur ces recommandations et a donc commencé à faire des propositions au comité exécutif de la NRO pour voir quelles seraient les étapes nécessaires pour mettre en œuvre ces

recommandations. Donc je pense que ce qu'Alan essaie de faire, c'est d'identifier et vous donner une idée de ce qui va se produire.

Pour la prochaine étape, l'équipe juridique devrait mettre en place des recommandations et ensuite, il devrait y avoir une communication de notre part vers vous avec les suggestions que nous avons par rapport au MOU et bien sûr ce que vous pourrez faire au niveau des statuts pour mettre en œuvre ces recommandations.

CHERINE CHALABY : Je pense que nous n'avons pas besoin d'aller plus loin.

AKINORI MAEMURA : Voilà, ce sont les mises à jour dont nous avons parlé tout à l'heure.

ALAN BARRETT : La prochaine partie de cette recommandation était d'élaborer une procédure pour l'étape 16 de l'annexe A. Il fallait qu'il y ait une procédure mise en place du Conseil d'Administration de l'ICANN pour initier un processus d'élaboration de politiques mondiales, processus pour n'importe quel membre. Donc la suggestion serait que le Conseil d'Administration suive la teneur

de ce processus. Donc il faudrait qu'il y ait un accord entre nous et que vous soyez d'accord pour que nous le fassions. Pour votre information, voilà ce que nous proposons de faire.

CHERINE CHALABY : Nous n'avons pas à en parler en détails, mais qu'est-ce que vous recherchez ? Qu'est-ce que vous essayez de faire avec cela ? Est-ce que vous voulez dire que le Conseil d'Administration doit initier un processus de politiques ? Est-ce que vous voulez plus de restrictions ? Est-ce que vous voulez avoir un meilleur contrôle du processus ?

ALAN BARRETT : L'annexe A du MOU, dans l'étape 16, celle où il est dit qu'il y a un processus d'accord pour que le Conseil d'Administration soit capable d'initier l'élaboration d'une politique mondiale dans l'espace des registres de numéros, dans le NRO.

Donc nous pensons qu'il n'est pas nécessaire d'avoir un processus qui soit spécifique au Conseil d'Administration, que le processus qui existe déjà puisse être utilisé par le Conseil d'Administration.

JOHN CURRAN : Le MOU spécifie qu'une procédure devrait être utilisée pour initier une politique.

Nous avons travaillé pour que la communauté comprenne bien quel est le processus par lequel les politiques doivent être soumises vis-à-vis du Conseil d'Administration. Nous n'avons donc pas réalisé qu'il nous faille un processus distinct. Est-ce qu'on doit avoir un processus distinct pour le conseil ou le même processus peut être utilisé ? Si vous voulez qu'on mette en place un processus différent, nous pouvons le faire.

CHERINE CHALABY : J'ai compris maintenant. J'essaie d'engager la conversation un peu pour pouvoir comprendre quel est votre objectif dans ce sens.

ALAN BARRETT : Le but de la chose, c'est que cette révision démontre que nous n'avons pas élaboré de processus pour ces choses-là, que nous essayons de développer en fait des systèmes qui soient les plus simples possible.

Passons à la recommandation 18 de la révision ASO. Le NRO doit initier une consultation publique qui doit impliquer les cinq RIR de la communauté pour déterminer la structure future de l'ASO. On a fait cela bien sûr et certaines régions n'ont pas vu la

nécessité de modifier quoi que ce soit. Certaines ont dit que oui, il y avait besoin de changement. Nous pensons que ces modifications seront assez légères. Donc toutes les régions sont d'accord que la relation entre les RIR et l'ICANN est utile et qu'elle devrait continuer à être ainsi.

Les régions aussi sont d'accord sur le fait que l'ICANN fait un bon travail et que les services IANA devraient continuer de la même façon.

Il y a quand des inquiétudes du côté de la charge de travail qui est imposée aux bénévoles.

Il y aurait peut-être des suggestions du fait que l'ASO et la NRO devraient considérer certaines des invitations de l'ICANN pour servir dans des comités et ou faire des commentaires sur certains documents. Il y a encore des choses qui produisent un peu de confusion.

Voilà, c'est un petit peu ce que nous avons retenu de la consultation publique.

La prochaine étape, c'est que la NRO va élaborer une proposition pour les modifications que nous pourrions faire afin d'adresser ces questions. Éventuellement, il y aura une période de consultation publique.

CHERINE CHALABY : Je pense que tout cela, c'est une très bonne idée. De notre côté, nous avons commencé à consulter la communauté pour pouvoir améliorer l'efficacité et l'efficience de notre modèle de gouvernance. Je vous donne un exemple, le niveau de la participation des RIR dans ce sens. J'ai mentionné les préoccupations que vous aussi aviez mentionnées.

Si vous êtes là jeudi... Vous serez là jeudi ? Il y aura une séance sur ce sujet. Il serait bon que vous participiez. Ainsi, la communauté pourra entendre votre avis. Mais bon, ce n'est pas nécessaire.

AKINORI MAEMURA : Chris, vous voulez prendre la parole ?

CHRIS DISSPAIN : Les modifications qui sont apportées à la structure en ce qui concerne la manière avec laquelle les ASO participent dans tous les aspects de la communauté améliorée et des nouveaux statuts, cela pose un défi. Le nombre d'organisations qui participent a été pris en compte... D'une certaine façon, si vous voulez revenir là-dessus et dire voilà, on est d'accord sur cette chose ou cette chose, il y aurait des conséquences et la communauté devra équilibrer les choses. Cela prendra du temps

parce que la communauté devra travailler et suivre tel ou tel processus.

ALAN BARRETT : Merci. Je pense que tout le monde a compris.

AKINORI MAEMURA : Bon, c'est très bien. Vous avez quelque chose à dire ? Y a-t-il autre chose de la part du conseil exécutif ?

ALAN BARRETT : Oui, j'ai encore un élément dont je voudrais parler. Il s'agit de la transition de l'IANA. Nous avons un comité de révision sur les fonctions des numéros. Le rapport pour l'année 2018 a été publié il y a quelques jours. Et il n'y a aucune inquiétude à avoir par rapport à toutes les requêtes qui avaient été émises en 2018 puisqu'elles ont été gérées dans les délais et de très bonne façon.

AKINORI MAEMURA : Y a-t-il d'autres commentaires ?

ALAN BARRETT : Oui, merci pour les mises à jour.

RON DA SILVA : Il nous reste encore les questions 13 et 14 ou alors est-ce que c'est fait ?

Il y a une deuxième question sur la mise en œuvre de la planification sur certaines recommandations que vous avez portée à notre attention ce matin.

ALAN BARRETT : Non. Ces questions ne sont pas terminées. Il y a une page d'ailleurs pour faire le suivi sur notre site web. Il y a une page sur la responsabilité, vous allez pouvoir trouver la révision ASO 2017. Vous allez trouver une page qui comprend toutes les recommandations qui sont encore en cours. Nous n'avons pas de date butoir, à savoir quand le travail va être complet. Mais graduellement, nous travaillons sur toutes ces recommandations.

AKINORI MAEMURA : Nous allons passer à la prochaine étape.

AFTAB SIDDIQUI : Voulez-vous mettre mes diapositives à l'écran s'il vous plaît ? Ce ne sont pas mes diapositives.

Alors que les diapositives arrivent, je voudrais parler des recommandations. Nous avons agi sur la plupart de ces

recommandations. Certaines de ces recommandations demandaient un peu plus de temps. Nous avons fait des demandes vis-à-vis du Conseil d'Administration et nous allons faire des mises à jour vis-à-vis de la communauté et du Conseil d'Administration sur le travail qui est en court.

Voilà donc une mise à jour rapide par rapport à ce que nous faisons, qui nous sommes. Nous sommes l'organisation de soutien à l'adressage, l'ASO. Nous avons 15 personnes ; 11 de ces personnes sont ici. Trois de chaque région : deux qui sont élus et une qui est nommée par les membres du conseil d'administration des RIR.

Les bureaux sont différents dans chaque région. Nos tâches sont clairement définies. Nous nous retrouvons chaque mois en téléconférence et une fois par an, nous nous retrouvons en face-à-face et voilà, c'est la réunion en face-à-face que nous avons cette semaine. Nous avons fait cela l'année dernière avec la NRO. Donc voilà, nous avons refait cela cette année. Nous avons des réunions ouvertes et nous allons aussi ouvrir nos téléconférences mensuelles au public. Vous allez pouvoir vous joindre ces conférences.

Voilà les noms de chaque région à l'écran. Ces régions sont là. Si vous voulez les rencontrer, soyez les bienvenus, venez nous parler.

Le processus d'élaboration des politiques mondiales comprend le fait que chaque région a son propre PDP pour soutenir cette élaboration. Nous avons formé une équipe qui s'appelle PPFT, donc c'est l'équipe qui facilite les propositions de politiques. Il y a Wafa Dahmani qui vient d'AfriNIC, Brajesh Jain qui vient d'APNIC, Jason Schiller qui vient d'ARIN, Esteban Lescano qui vient de LACNIC et Hervé Clément pour RIPE NCC.

Prochaine diapositive s'il vous plaît. Les activités de l'ASO. Pour la nomination des membres au NomCom, nous avons nommé Brajesh Jain qui va faire partie du NomCom pour 2019.

Nous avons une tâche très importante à l'AC de l'ASO. Nous avons deux membres du Conseil d'Administration que nous devons nommer pour les sièges neuf et dix. Au siège neuf, nous avons Ron da Silva. Nous avons commencé aussi le processus pour la nomination du siège numéro dix. Nous avons commencé le processus en septembre l'année dernière et maintenant, nous savons que le siège numéro dix sera occupé par Akinori Maemura. Les nominations ont été publiées dans toutes les régions en septembre.

Prochaine diapositive s'il vous plaît.

Nous avons eu trois nominations. Une de ces personnes qui s'est retirée le mois dernier. Voilà, toutes ces informations sont

publiques, elles sont sur notre site web. Donc si vous avez besoin de plus d'informations, allez consulter notre site web.

Voilà les directives qui sont publiées sur notre site. Nous sommes en pleine phase de sélection en ce moment. Nous allons faire une mise à jour très bientôt, au milieu du mois de mars.

Très vite, les grandes lignes de ce qui se produit en ce moment avec une mise à jour des politiques régionales.

Nous avons eu cinq réunions RIR dans les six mois passés. Nous avons eu RIPE, APNIC, AfrinIC, LACNIC et ARIN. Nous avons eu une réunion RIPE qui a eu lieu juste avant la réunion de l'ICANN de Barcelone.

Voilà donc les six prochaines réunions des RIR. Elles sont à l'écran. C'est une invitation bien sûr pour les membres du Conseil d'Administration. Ils peuvent nous rejoindre à nos réunions et participer à l'arène de l'élaboration des politiques.

Et durant les six derniers mois, j'ai créé un petit tableur pour les politiques dont nous avons discuté, des politiques sur l'IPv4, l'IPv6, ASN, transferts, transferts ANS, les validations WHOIS, etc. Et nous avons fait aussi bien sûr des mises à jour sur les politiques qui étaient déjà existantes. C'est une liste assez longue et cette liste est disponible sur tous les sites web des RIR.

Voilà, c'est tout. Si vous avez des questions, je serais heureux d'y répondre.

AKINORI MAEMURA : J'ai une question. Retournez en arrière s'il vous plaît. Les croix sur votre tableau représentent le fait que chaque RIR a une proposition en discussion. C'est cela ?

AFTAB SIDDIQUI : Oui. Par exemple APNIC, s'il y a une croix, c'est que oui, la discussion est en cours. Cela identifie le fait qu'il y a une discussion sur une proposition de politique. Et c'est le cas dans chaque RIR.

AKINORI MAEMURA : Y a-t-il une question ou un commentaire là-dessus ? Peut-être une question du côté de l'ICANN Org ? Non ? Très bien. Attendez, Kevin.

KEVIN BLUMBERG : Vous voyez, il y a beaucoup de croix, des petites marques sur votre tableur. Et ce qui me paraît important, c'est la nature du nombre de politiques qui existe dans chaque région. Et cela n'a pas changé de puis des années. Cela veut dire que chaque région voit vraiment un nombre régulier de politiques en cours.

Donc on voit que le chiffre n'a pas baissé, n'a pas augmenté énormément. Même si on n'a pas de chiffres exacts, on doit quand même souligner qu'il y a du travail régulier qui est fait au niveau des politiques dans chaque région.

AKINORI MAEMURA :

Merci Kevin. Oui, c'est intéressant. Ce serait bon de savoir quels sont les genres de politiques dont on discute dans chaque région. Par exemple chez nous en Corée du Sud, nous avons des politiques en cours et peut-être seriez-vous curieux de savoir quels genres de politiques sont en discussion. Il serait bon aussi de savoir si le processus d'élaboration de politiques a été amélioré. Peut-être que j'encourage les membres du Conseil d'Administration à venir ces réunions des RIR d'ailleurs.

PAUL WILSON :

Merci Akinori. Quelques exemples pour montrer que les mesures par rapport au processus sont prématurées parce que dans les réunions ouvertes, on a eu cinq propositions politiques dont trois ont été approuvées en tant que nouvelles politiques à être mises en œuvre, deux rejetées mais pouvant revenir. On a passé trois-quatre de la journée à parler de discussions politiques. D'ailleurs, tout cela est archivé sur le web. Ce n'est pas uniquement pour l'APNIC.

Et par exemple à l'IPv4, l'une des préoccupations exprimées – et cela a fait l'objet d'une discussion importante dans notre région –, c'est de mettre en place une politique rationnelle pour l'espace des adresses IPv4. Il y a eu une politique qui a été approuvée qui réduit la taille du ratio. Et donc l'espace qu'il reste pourrait être utilisé deux fois plus longtemps que ce qui est prévu. Mais cela, c'est un exemple de quelque chose qui est propre aux adresses IP et c'est un exemple du genre de politique qu'on traite dans la région APNIC. Et il y a environ cinq politiques qui sont traitées dans chacune de nos réunions. Cela, c'est le rythme fréquent. Et le rythme annuel, c'est entre 40 et 50 propositions politiques par an. C'est ainsi que fonctionnent les RIR.

AKINORI MAEMURA : Merci beaucoup Paul.

AFTAB SIDDIQUI : J'aimerais souligner deux points. Si vous voulez comprendre mieux ce qui se passe du côté politique et quelles sont les politiques qui sont débattues, venez à notre séance demain. Pour la séance publique ASO à 13:30, on va parler du rapport NRO, rapport ASO et l'équipe des services IANA; c'est très complet. Cela va vous permettre d'avoir un aperçu très complet. Je vous invite à venir demain donc.

Deuxième commentaire. Si on peut revenir une diapositive en arrière s'il vous plaît à l'écran. Oui. Vous voyez ici des invitations aux réunions qui s'adressent à vous tous, tous les membres du Conseil d'Administration, vous les membres qui ne venez pas forcément de la communauté des numéros parce que ceux qui viennent de la communauté des numéros viennent toujours à ces réunions. Donc j'aimerais inviter les autres membres qui ne viennent pas de la communauté des numéros. Et vous pouvez ainsi voir à quel point les processus de développement de politiques sont intenses et à quel point la communauté des numéros est très engagée dans nos régions. Et vous pouvez voir la mise en place de ces discussions dans ces régions. Et cela varie beaucoup d'une région à l'autre. Mais si vous pouvez venir au moins à une réunion dans une région, ce serait intéressant.

AKINORI MAEMURA : C'est à 13:30 demain la réunion, c'est ce que vous voulez dire.

Avant de vous donner la parole, je donne la parole à John.

JOHN CURRAN : Alors pour faire la différence, encore une fois, si vous dites que dans le monde de l'ICANN, il n'y a pas forcément de politiques sur les numéros, effectivement, au sein des RIR, il y a des

discussions très actives autour des politiques. Il y a entre 30 et 50 propositions par an.

Ensuite, la politique utilisée par l'IANA pour différentes choses, cela, c'est quelque chose de très stable et il faut le saluer.

AKINORI MAEMURA : Merci beaucoup.

Tripti.

TRIPTI SINHA : Merci. J'aimerais savoir, est-ce que vous pourriez passer à la diapositive suivante ? Alors vous avez dit 30 à 40 politiques à tout moment. Donc quel est l'espace le plus actif dans chaque colonne ?

AFTAB SIDDIQUI : Je peux vous donner l'exemple d'APNIC. Il y a eu trois politiques liées à l'allocation IPv4 pour ce qui concerne la semaine dernière seulement. Et pour l'IPv4, une politique était liée à l'IPv6 et une politique pour l'ANS et une politique pour modifier le processus de développement de politiques. Donc parfois, cela concerne simplement l'espace IPv4 et comment faire le transfert mais parfois, c'est un mélange, on parle d'IPv4, d'IPv6. L'année

dernière, on a beaucoup parlé de la validation WHOIS. Et maintenant, c'est plus ouvert, on aborde toutes les questions.

KEVIN BLUMBERG : Par rapport à l'équilibre, on en a parlé plus tôt. Lorsque la politique IPv4 est examinée, alors on souhaite ensuite voir l'IPv6 parce qu'on veut voir quel est l'impact de l'une sur l'autre. Et au fil des ans, cet équilibre se produit toujours. Est-ce que l'IPv4 fait sens pour l'IPv6 ? Est-ce que l'IPv6 fait sens par rapport à l'IPv4 ? Donc il y a toujours un équilibre et on revient toujours de l'un à l'autre parce que si l'un change, alors l'autre change aussi.

AKINORI MAEMURA : John.

JOHN CURRAN : Oui. J'ajouterais que par rapport aux tendances actuelles des ces dernières années qui vont dans le sens comme cela a été dit dans la région APNIC, ce sont les suivantes.

Comment faire face aux blocs finaux des adresses IPv4 ? Cela, c'est une question intéressante. Cela a fait l'objet de propositions politiques dans la plupart des régions.

L'autre aspect, ce sont les transferts. On a des transferts entre chaque RIR d'une partie à l'autre, on a un marché très actif qui

fonctionne pour s'assurer que les blocs d'adresses IP parviennent aux parties, sont utilisés et que les ressources sont correctement utilisées.

Donc voilà la principaux domaines dont on parle actuellement. Donc on traite l'IPv6, on traite aussi des ANS mais ce n'est pas aussi actif et ce n'est pas une question qui est autant d'actualité que le reste.

PAUL WILSON :

La précision des opérateurs de registre, cela aussi, cela retient notre attention par rapport aux aspects liés à la sécurité, à l'application de la loi, aux environnements de sécurité publique, etc. Et pour l'APNIC, il y a des contrôles réguliers dans l'espace DNS avec des validations régulières et des demandes de validation régulières par rapport aux détails de contact, contact de réponse internet et autre.

Et au-delà de cela, il y a d'autres questions qui sont plus d'ordre expérimental et qui ne font pas forcément l'objet d'une discussion politique ou d'une proposition politique et qui ne font pas forcément l'objet du RPKI ou des toutes les discussions qui nous occupent le plus.

AKINORI MAEMURA : Oui. C'est effectivement ainsi que fonctionnent les choses au sein des RIR.

Y a-t-il d'autres questions ou commentaires, points de vue que vous souhaitiez exprimer ? Rien dans la salle ? Vous au premier rang, rien ? Non. Bien.

Merci beaucoup. Je pense qu'on a eu une bonne discussion. Il est bon d'avoir ce genre d'échange, maintenant et à l'avenir. Merci à tous.

Cette séance conjointe entre l'ASO et le Conseil d'Administration est maintenant close. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]